



LA PARTICIPATION EN SANTÉ

Comment impliquer des usager.e.s, patient.e.s, citoyen.ne.s dans vos projets et vos instances ?

La co-construction a le vent en poupe, entre l'envie des professionnel.le.s de faire évoluer leurs pratiques et les lois de 2002, l'une concernant le système de santé et l'autre rénovant l'action sociale et médico-sociale. Comment mettre en œuvre la co-construction de façon à ce qu'elle soit bénéfique pour tou.te.s : structures, professionnel.le.s et personnes concernées ?

SESSION RENNES | 15 & 16 FÉVRIER

● Profil des stagiaires

Professionnel.le.s de structures souhaitant développer la participation dans leurs activités

● Prérequis

Être en situation ou avoir pour objectif d'engager un travail de co-construction avec des personnes dans le cadre de projets collectifs en lien avec la santé, d'instances propres à une structure, etc.

● Objectif de formation

Coordonner et animer un projet partenarial associant professionnel.le.s et usager.e.s, patient.e.s ou citoyen.ne.s

● Objectifs pédagogiques

- Définir la participation, dont la co-construction
- Repérer et mettre en œuvre les conditions facilitant cette participation/co-construction
- Préparer et mettre en œuvre les différentes étapes de la participation/co-construction
- Expérimenter des techniques et outils pédagogiques adaptés à ce travail partenarial

● Contenu de la formation

Module (2j, 14h)

- Participation, co-construction : de quoi parlons-nous ?
- Les conditions facilitant l'engagement et la collaboration
- Les étapes de mise en œuvre de la participation dont la co-construction

● Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formateur.rice.s
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie

● Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du/de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

● **Effectifs**

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e, les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.rices et de respecter les mesures sanitaires en vigueur, le cas échéant.

● **Durée et modalité**

Formation en présentiel
(2j, 14h)

● **Prix**

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.

● **Session**

▶ **Rennes**

15 et 16 février
(9h - 12h ; 13h - 17h)

Amélie Chantraine
Chargée de projets et d'ingénierie
Ireps Bretagne

● **Préinscription en ligne**

Avant de vous inscrire vérifiez, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé,
- vous disposez des prérequis mentionnés,
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Marjolaine Calmel, contact@irepsbretagne.fr

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation **La participation en santé** puis cliquez sur le bouton Préinscription.

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

● **Contact**

Marjolaine Calmel, contact@irepsbretagne.fr